



FEDER

Démarche de débat public sur l'énergie éolienne Communauté de Communes de l'Atrébatie



www.sopinspace.com

4, passage de la Main d'Or

75011 Paris

01 55 28 37 60

anne.brisset@sopinspace.com

| | |
|---|---|
| Présentation du débat..... | 3 |
| Un débat sur l'énergie éolienne | 3 |
| Contexte | 3 |
| Objectif et enjeu du débat..... | 3 |
| Acteurs du débat | 3 |
| Méthode et philosophie du débat | 3 |
| Valoriser l'expertise citoyenne et l'intelligence collective | 3 |
| Garantir l'ouverture des termes du débat..... | 4 |
| Encadrer la parole des experts et des acteurs identifiés du débat | 4 |
| Une démarche en deux étapes | 4 |
| Étape d'information et de préparation | 4 |
| Étape de réflexion..... | 4 |
| Les suites..... | 5 |
| Synthèse et bilan | 6 |
| Synthèse des ateliers de réflexion..... | 6 |
| Maintenance, démantèlement et pérennité de l'installation | 6 |
| Implantation des éoliennes..... | 6 |
| Coût et rentabilité de l'éolien | 6 |
| Les autres sources d'énergies..... | 7 |
| Répartition et affectation des gains | 7 |
| Mobilisation et participation : Bilan | 7 |

Présentation du débat

Un débat sur l'énergie éolienne

Contexte

La Communauté de communes a fait étudier la possibilité d'implanter des éoliennes sur le territoire de l'Atrébatie dans le cadre de son projet de développement économique. Le résultat de cet étude est la cartographie des lieux où il est possible d'implanter des éoliennes. Il ne s'agit donc pas de définir les parcelles pour l'implantation définitive des éoliennes. En effet la décision d'implantation doit se faire à l'échelle du pays d'Artois sous l'égide du préfet du Département.

La Communauté de Communes a décidé d'associer les habitants à la réflexion sur ce projet qui concerne le développement du territoire de l'Atrébatie. Cette démarche de débat public s'inscrit dans le cadre du programme européen DREAM II qui a pour objectif le développement de l'usage des outils TIC et de l'internet au service des pratiques démocratiques locales dans la région Nord Pas de Calais. Ainsi, le 15 novembre 2005, Pierre Guillemant, Président de la Communauté de Communes, ouvre sur le site www.debat-atrebatie.org le débat sur l'énergie éolienne avec cette question : «*Au moment où nous vivons une crise de l'énergie, estimez-vous que le territoire de l'Atrébatie puisse apporter sa contribution avec l'énergie éolienne et pensez-vous que celle-ci puisse être à l'origine d'un développement local ?*».

Objectif et enjeu du débat

L'objectif est d'associer les habitants du territoire à la décision des élus en leur permettant d'entendre et de recueillir les réflexions de leurs concitoyens sur le dossier de l'énergie éolienne. Les avis, les questions, les propositions et approches résultant de cette démarche de réflexion commune sont en effet destinés à informer la décision des élus, qui devront in fine confirmer auprès du préfet la candidature de leur territoire à l'implantation d'éoliennes. Il ne s'agit pas d'un débat sur l'implantation locale définitive. L'enjeu de cette démarche est d'associer les habitants de la Communauté de Communes à l'instruction du dossier pour lui donner une dimension communautaire.

Acteurs du débat

- La Communauté de Communes de l'Atrébatie, commanditaire du débat
- Les habitants

C'est à eux que s'adresse le débat public dont l'objectif est de les associer à la réflexion sur ce dossier.

- Les différents acteurs et experts techniques sur le dossier des éoliennes.

La place de ces acteurs est un point sensible. Il est important que différents points de vue soient représentés et puissent s'exprimer de manière égale. Il faut en outre veiller à ce que les experts ne monopolisent la parole, l'objectif de la démarche utilisée dans le cadre de ce débat étant prioritairement de donner la parole aux habitants. Parmi eux se trouvent : Ostwind (société en charge de l'étude de faisabilité d'implantation des éoliennes et réalisant des installations d'éoliennes), l'ADEME et enfin les associations de défense de l'environnement et du patrimoine local.

Méthode et philosophie du débat

La méthode choisie est celle d'une démarche encadrée en plusieurs étapes. Celle-ci privilégie la réflexion commune qui passe par l'information, l'implication des habitants dans la sélection des problématiques à aborder et la réflexion en petits groupes. Cette démarche en plusieurs étapes s'est prolongée sur plusieurs semaines ce qui a permis de mettre en place un travail de moyen terme et de favoriser un climat de réflexion plutôt que de confrontation.

Valoriser l'expertise citoyenne et l'intelligence collective

Le point clé de la méthode proposée par Sopinspace, opérateur de ce débat, est la place centrale de la parole citoyenne dans le processus de débat. C'est la parole des citoyens qui ouvre et structure le débat. En effet, ce sont les citoyens qui décident des questions et enjeux qu'ils souhaitent voir intégrés au débat. Ce sont eux qui mènent les réflexions sur les différentes thématiques pour être à même de proposer des avis et des questions qui nourriront la réflexion des élus sur la politique à mettre en oeuvre au sujet de l'énergie éolienne. En tant qu'habitants de la Communauté de Communes, ils apportent une connaissance « intime » du territoire qui leur permet de positionner les enjeux dans la réalité locale et d'apporter des questions et des approches éclairantes pour les décideurs locaux.

Garantir l'ouverture des termes du débat

Les citoyens ont la possibilité de proposer et de choisir les questions traitées dans le processus de débat, ce qui favorise une réelle ouverture des termes de débat et l'identification de nouveaux enjeux. Le processus de débat est organisé par un ensemble de règles strictes et claires connues de tous sous la forme d'une charte rendue publique. Ces règles concernent tant la pluralité des experts et des élus qui s'expriment, que leur égalité de temps de parole. Elles visent aussi à garantir que les participants aient, notamment dans les ateliers de réflexion, tous les mêmes chances de s'exprimer. En outre, les propositions d'enjeux et leurs évaluations ainsi que les compte-rendus des ateliers de réflexions sont publiés sur le site internet. Ces documents sont accessibles au public, ce qui garantit une réelle transparence dans la restitution des débats.

Encadrer la parole des experts et des acteurs identifiés du débat

La parole des experts ou des acteurs identifiés du débat que sont par exemple les associations de défense du patrimoine est une source d'information permettant d'alimenter la réflexion des citoyens. Les experts prennent la parole sur les points précis qui ont été sélectionnés par les citoyens. Les experts participant au processus de débat représentent l'ensemble des points de vue contradictoires existant sur le sujet de l'énergie éolienne afin de permettre aux différentes sensibilités de s'exprimer qu'elles défendent les avantages de l'énergie éolienne ou dénoncent les possibles nuisances de cette énergie. Il ne s'agit pas d'organiser un débat d'experts mais bien d'être à l'écoute de la parole des habitants et de leur fournir une information complète.

Une démarche en deux étapes

Étape d'information et de préparation

Cette étape consiste à préparer le débat qui aura lieu dans les ateliers de réflexion. Elle a pour objectif d'impliquer les habitants dans la démarche de débat public dès sa phase préparatoire. Il s'agit d'identifier les enjeux qui sont considérés comme les plus importants par les habitants. Dans un premier temps, une information contradictoire sur les enjeux du débat ainsi que des règles du débat sont mis en ligne. Les habitants peuvent dès lors proposer sur le site internet du débat (ou par courrier) les questions et enjeux qu'ils souhaitent voir abordés par les experts et les ateliers de réflexion lors de la réunion publique. La liste des enjeux est ensuite publiée et les habitants sélectionnent les enjeux qui seront traités lors de la réunion publique. Ceci garantit une réelle ouverture des termes du débat qui sont en cohérence avec les besoins d'information et les préoccupations concrètes des citoyens.

Plus de 90 propositions ont été faites, et c'est plus de 19 enjeux que les habitants de l'Atrébatie ont évalué en indiquant pour chacun d'entre eux ce qui leur paraissaient les plus importants. Les thématiques abordées par ces enjeux vont de de l'impact des éoliennes sur le paysage à l'efficacité de l'énergie éolienne soumise aux aléas du vent en passant par les enjeux économiques que représentent l'implantation d'éoliennes pour le développement local.

Étape de réflexion

L'objectif de la deuxième phase est que les citoyens puissent débattre et réfléchir aux questions sélectionnées dans des ateliers de réflexion d'une dizaine de personnes comportant un animateur et un rapporteur. Dans un premier temps, les experts Monsieur Guillemant (Communauté de

Communes de l'Atrébatie), Monsieur Pignon (ADEME), Monsieur Fleuet (Ostwind) et Monsieur Desnoulé (représentant la défense du patrimoine de l'Atrébatie) se sont exprimés sur chacun des 5 enjeux choisis par les habitants de l'Atrébatie. A la suite de cette prise de parole, les 10 ateliers ont commencé leur travail de réflexion. Puis une restitution synthétique faite à l'aide des 10 rapporteurs des tables clôt la réunion par un dernier échange. Cette formule proposant à chacun de se retrouver dans un petit groupe d'individus facilite la prise de parole de tous et permet d'éviter que quelques fortes personnalités dominent le débat.

Les suites

L'ensemble des comptes rendus des ateliers des deux séances a été mis en ligne sur le site et Monsieur Guillemant, Président de la Communauté de Communes s'est engagé à faire le bilan de ces débats, à donner sa conclusion et ses réponses aux questions qui y auront été soulevées.

Synthèse et bilan

Synthèse des ateliers de réflexion

Le texte complet des 10 comptes-rendus des ateliers est publié en ligne sur le site www.debat-atrebatie.org.

Qu'il s'agissent des interventions des experts ou des débats dans les ateliers de réflexion, les 5 enjeux suivant ont été traité dans l'ordre d'importance qui leur avait donné par les habitants. La plupart des réflexions sont des questions et montrent à quel point le sujet de l'énergie éolienne est un dossier qui nécessite une plus grande information auprès des habitants.

Maintenance, démantèlement et pérennité de l'installation

Le fait que cet enjeu ait été sélectionné comme le plus important peut être surprenant. Il indique néanmoins que les habitants de l'Atrébatie se soucient de la maintenance des éoliennes et surtout du devenir de celles-ci une fois qu'elles sont hors d'usage. Il est donc logique que la question de la caution soit la plus fréquemment abordée. En effet, lors de son intervention, Monsieur Fleuet a indiqué qu'une caution de 15 000 euros doit être déposée par la société en charge d'installer les éoliennes pour financer le démantèlement de l'éolienne. Le montant indiqué paraît peu important et la question du coût réel du démantèlement a été évoquée à de nombreuses reprises. Concernant, le démantèlement la question du recyclage éventuel des matériaux a aussi été formulée. Une information claire sur ce point est nécessaire.

La rédaction et le contrôle du cahier des charges, auquel devra se conformer l'entreprise en charge de construire et maintenir les éoliennes, est une autre thématique abordée par les habitants de l'Atrébatie. Un des ateliers a même suggéré que soit mis en place un comité de surveillance chargé de veiller à ce que ce cahier des charges soit bien respecté.

Implantation des éoliennes

Une carte montrant les zones d'installation potentielles des éoliennes sur le territoire de l'Atrébatie a été présentée lors de l'intervention des experts. La première demande des ateliers de réflexion a été que cette carte soit mise à disposition du public avec une explication pédagogique des différents critères utilisés pour délimiter ces zones. La majorité des interrogations et des demandes de clarification porte sur ces critères de choix d'implantation : quels sont-ils exactement ? qui les décident ? sur la base de quelle information ? Le point des nuisances sonores et visuelles a fait l'objet de vives discussions dans de nombreux ateliers. En effet, comment mesurer ce qui est souvent de l'ordre du subjectif notamment dans le cas des dommages causés au paysage ? En outre comment concilier la défense de certains paysages avec celle de l'intérêt collectif que peut, et ce point a lui aussi ses contradicteurs, représenter le gain en terme économique voire environnemental de l'implantation d'éoliennes. Enfin, la question du choix des terrains a aussi souvent soulevée celle de leur propriété, de nombreux habitants se demandant pourquoi les communes n'achètent pas les terrains sur lesquels seront construites les éoliennes.

Coût et rentabilité de l'éolien

Sur cet enjeu, il ressort des ateliers de réflexion que les habitants de l'Atrébatie souhaitent une information claire sur le coût de construction d'une éolienne, mais aussi de sa maintenance (y compris les charges financières engendrées par le démantèlement). Beaucoup se sont aussi interrogés sur le possible impact que pouvaient avoir l'implantation d'éoliennes sur leur facture d'électricité. Sachant que l'énergie éolienne est une énergie subventionnée et donc financée par le contribuable, la question de savoir si elle est rentable du point de vue environnemental a aussi été soulevée. Un autre point qui a été abordé est celui des conséquences éventuelles d'une privatisation d'EDF sur ce dispositif. Enfin, un des ateliers a clairement souligné l'importance de la solidarité entre les communes de l'Atrébatie et de la nécessité (dans le cas où des éoliennes seraient effectivement implantées) de répartir équitablement les gains entre les communes qui

auront des éoliennes et les autres.

Les autres sources d'énergies

Une demande de tableau comparatif du prix du KW produit par les différentes sources d'énergies a été faite à plusieurs reprises. Cependant les ateliers mettent parallèlement en avant une difficulté. Certaines énergies sont « propres » (solaire, éolienne), d'autres produisent des déchets (thermique, nucléaire), d'autres encore produisent une énergie non stockable et non constante (éolienne, marémotrice). Les diverses sources d'énergie possèdent des caractéristiques différentes qui les rendent difficilement comparables. C'est sans doute la raison pour laquelle de nombreux habitants plébiscitent une mixité des sources énergétiques et se posent la question de savoir si en parallèle de l'éolienne d'autres sources d'énergies alternatives, notamment le solaire et les biocarburants ne pourraient pas être étudiées dans le cadre de la politique d'aménagement local.

Répartition et affectation des gains

Sur ce point les débats des ateliers se sont concentrés autour de deux questions. La première plus individuelle concerne le gain immédiat pour le propriétaire ou l'habitant sur la commune de laquelle les éoliennes seraient construites. La question est de savoir si des indemnités ou des compensations du type baisse de la taxe d'habitation par exemple sont prévues. La seconde pose le problème sous un angle plus communautaire et aborde le principe de solidarité entre les différentes communes tout en soulignant le problème d'un traitement différencié pour les habitants qui subiraient des nuisances. Dans l'ensemble, la question du réinvestissement des éventuels gains et revenus de la taxe professionnelle induite par la construction d'éoliennes a débouché sur quelques propositions, dont beaucoup vont dans le sens d'un développement de projets environnementaux, comme l'installation de panneaux solaires pour le chauffage des établissements publics. Cependant, tous ont souligné que cette question de l'affectation des gains devraient faire l'objet d'une concertation informée de l'ensemble des habitants du territoire de l'Atrébatie.

Mobilisation et participation : Bilan

L'ensemble du processus de débat public a largement mobilisé la population de l'Atrébatie.

Concernant la phase préparatoire du débat, le site a joué un grand rôle dans la mobilisation et la participation des habitants. En effet, le site www.debat-atrebatie.org ouvert pendant le mois et demi qu'à duré le processus a reçu plus de 40 visites individuelles en moyenne par jour. 130 personnes se sont inscrites sur le site. En outre, 40 personnes ont proposé 90 enjeux et plus d'une soixantaine de personnes les ont évalué. Il faut ajouter à cela la publication et la distribution de la « Lettre du territoire » à l'ensemble des 5 000 foyers de l'Atrébatie qui a aussi largement contribué à informer la population sur le débat.

Enfin avec plus d'une centaine de participants, les ateliers de réflexion de la réunion publique ont été aussi un vrai succès en terme de mobilisation à l'échelle du territoire comme l'illustre la revue de presse. Outre la qualité des échanges et du climat de réflexion commune, la diversité des personnes venues débattre tant en terme d'âge, de catégorie socioprofessionnelle que de répartition hommes-femmes est un autre indicateur du succès de la démarche.